

Titre de la thèse : La liberté et la loi du point de vue de l'Imam Khomeiny (paix à son âme).

Auteur : Majidi, Mehdi

Année : 2003

Professeur : Mansour Mir Ahmadi

Résumé :

Répondre à la question de savoir quel lien existe entre la liberté et le droit dans la pensée politique de l'Imam Khomeiny (paix à son âme) est la préoccupation principale de l'auteur de ce mémoire. L'hypothèse principale de cette thèse repose sur le fait que dans la pensée politique de l'Imam Khomeiny (paix à son âme), la loi divine (charia) est l'un des éléments les plus importants qui définissent les limites de la liberté et les facteurs de sa légitimité et en conséquence, nous pouvons parler d'une forme de liberté nommée « la liberté légale » dans la pensée d'Imam Khomeiny (paix à son âme).

Dans la première partie, nous avons évalué le concept de la liberté, la liberté du point de vue des savants occidentaux et musulmans, et enfin la notion de la loi. Dans la deuxième partie, nous nous sommes intéressés à l'explication de la liberté du point de vue de l'Imam ainsi qu'à ses différents types. D'après ce qui ressort de ses déclarations et ses discours, l'Imam Khomeiny (paix à son âme) croyait aux différentes libertés comme la liberté des opposants, la liberté des minorités religieuses, la liberté des partis politiques, des associations et des rassemblements, la liberté de la presse, la liberté des femmes et la liberté du choix ou des élections. L'auteur dans la troisième partie, évalue la loi du point de vue de l'Imam Khomeiny (paix à son âme).

Dans le premier chapitre de cette partie, il est mentionné dans le sujet du gouvernement et de la loi qu'en plus des trois types généraux de gouvernement, il existe un autre type propre aux musulmans. Dans ce gouvernement typique aux musulmans, Dieu seul est digne de légiférer. L'étiquette de ce gouvernement est le règne de Dieu sur le peuple ou le règne de la loi sur le peuple. Dans le deuxième chapitre de cette partie, la place de la loi dans le gouvernement islamique a été examinée, puis elle a été divisée dans le cadre du droit islamique, en trois groupes : 1) la charia, 2) la constitution, 3) les règles usuelles.

L'explication de la loi, celle du gouvernement, le légalisme du point de vue de l'Imam Khomeiny (paix à son âme), ainsi que le type de la loi recherchée par lui, ont été abordés dans le troisième chapitre de cette partie et enfin dans le dernier chapitre, les différents types de lois du point de vue de l'Imam Khomeiny (paix à son âme) ont été évalués. Dans le quatrième chapitre, l'auteur examine le lien entre la liberté et la loi du point de vue de l'Imam Khomeiny (paix à son âme). Ce lien est expliqué ainsi que la loi divine a été considérée du point de vue de l'Imam (paix à son âme) comme l'une des plus importantes restrictions de la liberté et des facteurs qui lui donne la légitimation. À la suite, les limites de la liberté du point de vue de l'Imam (paix à son âme) ont été évaluées. Ces limites sont : 1) le respect des règles islamiques, 2) l'application des règles islamiques, 3) la répudiation et le rejet de la corruption et de la prostitution. À la fin de ce mémoire, il a été établi que l'Imam (paix à son âme) croyait en une liberté légale.